

*Procès Verbal de l'Assemblée générale statutaire
de l'Association Eveil en Forêt du mercredi- 30 mai 2018*

Présents: Mesdames et Messieurs

Représentants officiels:

Isabelle Kovacs, représentant le Service de la Petite Enfance de la Ville de Genève

Adhérents:

Shantala Dishon, Valery Blanc, Landy Razanajato, Julia Sallaberry, Clara Jousson

Vérificateurs aux comptes:

Claude Picard

Comité:

Maya Roch, Valérie Bagattini, Elisa Baszanger, Anne Morosini, Chamouni Stone

Equipe pédagogique:

Sandrine De Giorgi, Catherine Giacobino, Vladys Wagner-Rufener, Chloe Pretet

Invités:

Séverine Mailler, Jesse Schnell, Rose Weingarten

Excusés:

Adhérents:

Ekaterina Cuplin, Nathalie Bouvier, Nadja Leuba

Vérificateurs aux comptes:

Thierry Roch

Comité:

Petra Pratini

18H30-19H00 Apéritif de bienvenue

19h20 Ouverture de l'Assemblée Générale

Ordre du jour

1. Accueil des membres d'Éveil en Forêt et des invités, mode de scrutin et nomination des scrutateurs
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée du 23 août 2017
4. Modifications des statuts
 - Proposition de changement de l'adresse de l'association : "Association Eveil en forêt, 1283 Dardagny"
 - Proposition de changement du montant de la cotisation de membre à CH 20.- au lieu de CHF 55.-
 - Modifications soumises au vote de l'Assemblée
5. Rapports statutaires

- 4.1 Rapport du Comité, rapport de l'équipe pédagogique, rapport de la trésorière et rapport de l'organe de contrôle
- 4.2 Vote des rapports statutaires et de la décharge du Comité pour sa gestion
6. Comité
 - 6.1 Annonce des changements
 - 6.2 Composition du Comité
7. Election des vérificateurs aux comptes et suppléant
8. Perspectives
9. Propositions individuelles et divers
10. La parole est aux invités
11. Clôture de l'Assemblée générale, remerciements

Elisa Baszanger ouvre la séance et au nom du comité, souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

1. Accueil des membres d'Éveil en Forêt et des invités, mode de scrutin et nomination des scrutateurs

Elisa Baszanger remercie de sa présence la représentante officielle, les membres de l'association ainsi que l'équipe éducative.

Elle présente et cite le nom des membres du comité présents qui sont applaudis par l'assemblée.

Elisa Baszanger présente ensuite les membres de l'équipe pédagogique et invite les personnes de l'Assemblée à faire un tour de table afin de se présenter.

Le mode de scrutin choisi sera le vote à main levée. Rose Weingarten et Julia Sallaberry sont nommées scrutatrices.

Elisa Baszanger rappelle que seuls les adhérents de l'Association ont le droit de vote.

2. Adoption de l'ordre du jour

Maya Roch demande à ce que l'approbation des comptes 2017 soit ajouté à l'OJ après le "rapport de l'organe de contrôle".

L'Assemblée générale adopte l'ordre du jour à l'unanimité.

3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée du 23 août 2017 (en ligne sur notre site)

Le procès-verbal de l'Assemblée générale statutaire du 23 août 2017 est soumis au vote.

L'Assemblée générale ne formule aucune opposition. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

4. Modifications des statuts

a. **Proposition de changement de l'adresse de l'association** : "Association Eveil en forêt; 1283 Dardagny"

Elisa Baszanger explique les avantages à changer d'adresse pour une adresse fixe: le courrier sera redirigé chez notre trésorière au lieu de chez la co-responsable pour un coût de 20.- par année. L'adresse de redirection peut être modifiée à tout moment par le comité sans engendrer une modification de l'adresse principale sur les documents officiels.

Le changement d'adresse est soumis au vote de l'Assemblée générale. **Le changement d'adresse est approuvé à l'unanimité.**

Shantala Dishon demande pourquoi l'adresse doit être inscrite dans les statuts car le fait de ne pas l'inscrire en faciliterait la gestion et les changements futurs. Elisa Baszanger répond que l'adresse doit être présente dans les statuts, car c'est notamment une obligation imposée par la banque pour le compte. Isabelle Kovacs complète en expliquant que les statuts doivent respecter un format imposé par le SDPE; ainsi l'adresse officielle de l'Association doit y figurer.

b. **Proposition de changement du montant de la cotisation de membre à CH 20.- au lieu de CHF 55.-**

Le changement du montant de la cotisation annuelle est soumis au vote de l'Assemblée générale. **Le changement du montant de la cotisation annuelle est approuvé à l'unanimité.**

5. Rapport statutaire

5.1 Rapport du Comité, rapport de l'équipe pédagogique, rapport de la trésorière, rapport de l'organe de contrôle et approbation des comptes 2017

Rapport du comité:

Elisa Baszanger informe que le rapport d'activité est disponible à la consultation depuis hier sur le site internet de l'Association et sur place. Elisa Baszanger invite tous les membres présents à lire attentivement ce rapport d'activité qui est très complet et riche en description des activités développées à la crèche. Ce court délai de consultation avant l'AG s'explique par le fait que les comptes 2017 vérifiés ont été transmis au comité par la Ville de Genève seulement la veille.

Elisa Baszanger explique que le comité a vraiment cette année décidé de faire un rapport complet association et structure crèche pour montrer tout le travail qu'il y a derrière ce projet.

Elisa Baszanger remercie le SDPE et tout particulièrement Sandra Capeder qui a cru et soutenu ce projet depuis le début, ainsi que Isabelle Kovacs, sans qui rien n'aurait été possible.

Rapport de la trésorière:

L'année 2017 a été vraiment particulière, car jusqu'à la deuxième moitié de l'année, nous étions une association indépendante, malgré l'achat de 5 places de la Ville de Genève ; mais financièrement cela est devenu très compliqué à cause de certaines dépenses faites lors de la création de la crèche et qui ont été plus conséquentes que prévues. Nous n'avons pas voulu que cette crèche devienne une crèche élitiste, donc nous n'avons pas souhaité augmenter les coûts des écolages de manière importante. Nous avons réussi, grâce à un long travail, à nous rapprocher de la Ville de Genève et du SDPE afin d'obtenir un financement complet. Nous remercions Sandra Capeder pour sa confiance et Isabelle Kovacs pour son travail de coordination. Au moins, au point de vue financier, nous avons pu souffler un peu car quand on en arrive au point de ne plus pouvoir payer les salaires, c'est extrêmement lourd. Nous avons donc 2 rapports financiers pour illustrer ces deux parties différentes : le premier allant de janvier à août 2017 effectué par la fiduciaire Comptabilis (ex-Bicyclette) et le deuxième allant de septembre à décembre 2017 effectué par Daniela Villa, comptable au SDPE (Eveil en Forêt). En conséquence les comptes sont un peu long à lire, mais nous nous devons de les mettre.

Shantala Dishon : *à combien se monte le déficit ?*

Claude Picard, vérificateur aux comptes : *la ville couvre le déficit qu'il y avait au 31 août, donc 21'753, 06 CHF et celui de fin 2017 à la reprise et ajustement du budget par la Ville.*

Maya Roch, la trésorière, lit à l'Assemblée les chiffres les plus importants du bilan : charges, etc.

Isabelle Kovacs explique aux parents et aux invités à quoi correspondent les secteurs car la crèche dépend du secteur Rive Droite au niveau de l'administration.

Landy Razanajato: *ces dons privés, ils proviennent d'où ?*

Elisa Baszanger: *une fondation anonyme nous a choisi pour nous offrir un don de 20'000 USD et nous avons une chance énorme à laquelle nous n'avons pas cru jusqu'au moment où nous avons reçu l'argent sur le compte.*

Rapport de l'organe de contrôle:

Claude Picard fait la lecture des rapports des vérificateurs aux comptes qui ont été signés les 28 et 30 mai 2018 et qui attestent de la bonne tenue de la comptabilité et d'une situation financière saine d'Éveil en Forêt.

Claude Picard recommande l'approbation des comptes au niveau des deux comptabilités, celle de La Bicyclette et celle de la Ville de Genève.

L'approbation des comptes est soumise au vote de l'Assemblée générale : **L'Assemblée approuve les comptes à l'unanimité et donne décharge au comité.**

Nous remercions Daniela Villa pour son travail de reprise de la comptabilité à partir de septembre 2017, ainsi que pour la clarté de ses explications au sujet des comptes auprès de nos vérificateurs.

5.2 Vote des rapports statutaires et de la décharge du Comité pour sa gestion

Les rapports statutaires et la décharge du Comité pour sa gestion sont soumis au vote de l'Assemblée générale : **L'Assemblée approuve les rapports statutaires et les comptes à l'unanimité et donne décharge au comité.**

6. Comité

6.1 Annonce des changements

Ruxandra Stoicescu, Vice-présidente, a quitté le comité.

6.2 Composition du Comité

Elisa Baszanger présidente, Maya Roch trésorière, Anne Morosini chargée de communication email association/site internet/Fb, Valérie Bagattini Secrétaire, Chamouni Stone aide terrain, Petra Prattini.

Elisa Baszanger et Anne Morosini appellent au recrutement de nouvelles personnes pour prêter main forte au comité pour la relève lors du renouvellement des membres à la prochaine Assemblée Générale mais aussi pour des aides ponctuelles. Elles souhaiteraient prendre les coordonnées des personnes intéressées.

Toutes les personnes intéressées à contribuer à la promotion de la pédagogie par la nature peuvent envoyer des articles sur le sujet, sur des projets du même genre, etc sur l'email de l'Association ou par le biais de la messagerie Facebook à Anne Morosini qui se chargera de la diffuser et relayer ainsi que les initiatives similaires.

7. Election des vérificateurs aux comptes et suppléant

Elisa Baszanger annonce que Éveil en Forêt devra maintenant collaborer avec la même Fiduciaire que le secteur Rive Droite: ECHO SA, 8b, rue des Vieux-Grenadiers, 1205 Genève.

L'Association doit donc demander l'accord de l'AG de passer par cette fiduciaire. Nous n'aurons plus de vérificateurs de comptes bénévoles. Le changement vers cette fiduciaire est soumis au vote de l'Assemblée générale. **Le changement de l'organe de contrôle est approuvé à l'unanimité.**

8. Perspectives

Elisa Baszanger souhaite parler en quelques mots des perspectives pour 2018 : c'est compliqué avec cette nouvelle organisation avec la VDG de savoir quel est le rôle de chacun, que ce soit au niveau des responsables, du comité ou de la VDG. C'est encore en construction et nous devons travailler là-dessus car pour des questions de temps, les communications se font encore beaucoup par email, cela prend du temps de mettre une nouvelle organisation en place.

Les perspectives en résumé:

- Mieux définir les rôles et tâches des 3 parties, éducatrice(s) responsable(s), comité et Ville de Genève
- Soulager les co-responsables et le comité en transmettant toute la comptabilité et certaines démarches administratives au Secteur Rive droite
- Renforcer le partenariat avec la Ville de Genève au travers d'une communication étroite avec la chargée de projet Isabelle Kovacs et Sandra Capeder qui ont été énormément disponibles pour nous toutes cette année
- Soulager le comité en passant la gestion des autorisations au SDPE, notamment pour la gestion du bail, du partenariat avec Pro Natura car nous avons des contrats annuels et chaque année, nous devons renouveler tout ceci et cela prend du temps. Et sur le terrain (bail, service forêt, Pro Natura)
- Développer des protocoles de routine et de sécurité pour les membres de l'équipe pédagogique
- Développer les activités pour les enfants en incluant les diverses connaissances et compétences de l'équipe pédagogique (musique, yoga, photos, clown, communication non-violente...) tout en gardant notre axe prioritaire de pédagogie dans la nature.
- Créer des commissions de comité pour la création de centres aérés et organiser la présence lors d'évènements extérieurs, des festivals, etc.

9. Propositions individuelles et divers

Aucune n'a été soumise au comité.

10. La parole est aux invités

Isabelle Kovacs: *nous voulions vous dire un immense merci de la part de la VDG, notamment au comité, car vous êtes très impliquées dans ce projet. Cette structure a connu de nombreuses difficultés et cela n'a pas été facile. Merci d'avoir cru en vos possibilités et d'avoir mis tout cela en place. Nous avons été approché au départ du projet, mais même si le projet était séduisant, nous ne pouvions pas nous lancer dans ce projet complètement; par vos efforts, et les risques que vous avez pris, nous avons pu assumer la suite. Je tenais à souligner le travail magnifique des responsables sur le terrain. Je tiens à relever l'implication de ma cheffe de service Sandra Capeder qui a défendu ce projet, ainsi que la magistrate Esther Alder qui, étant du parti des Verts, était enthousiaste. Elle est vraiment heureuse que ce projet ait rejoint ceux de la VDG et elle souhaite le promouvoir. C'était et c'est encore beaucoup de travail, on aurait voulu que ça aille plus vite. Mais finalement, on va vers un mieux et j'en suis contente et je me réjouis de la prochaine AG pour voir l'évolution de ce projet. Je tenais vraiment à vous remercier chaleureusement et souhaite que cela dure. Nous avons encore du travail devant nous avec ces inconnues, mais nous sommes soutenant derrière vous. Nous sommes une grande institution, mais sommes attentifs au fonctionnement des associations et nous y tenons. Nous travaillons vraiment dans un partenariat et nous allons faire en sorte que ça se poursuive de cette manière. Je tenais aussi à remercier la commission centre aéré qui a travaillé avec un temps record sur ce projet. L'association étant en partenariat avec la VDG, nous avons besoin de plus de temps pour tout mettre en place pour être certain que cela va fonctionner, et nous allons vous aider.*

Chamouni Stone: *est-ce que le centre aéré sera réservé aux enfants habitant en VDG ?*

Isabelle Kovacs : *rien n'est encore défini car nous devons tout re-questionner avec ce projet-pilote. Nous devons définir les critères de ce centre-aéré selon les particularités de l'éco crèche.*

11. Clôture de l'Assemblée générale, remerciements

Elisa Baszanger remercie au nom du comité tous les participants de leur présence et notamment,:

- toute l'équipe pédagogique et en particulier Sandrine et Catherine qui font un travail magnifique avec les enfants et l'équipe tous les jours sur le terrain, et la rédaction de la partie terrain du rapport
- la Ville de Genève, le SDPE, le RID
- notre partenaire Pro Natura qui garantit l'existence de la crèche au niveau du SASAJ
- les parents qui nous font confiance
- les membres du comité, tout particulièrement Anne, Maya, Chamouni et Valérie
- la commission centre aéré, Shantala, Landy et Tatiana

Elisa Baszanger annonce une petite surprise pour clore cette AG: la présentation d'un petit film réalisé par Sandrine De Giorgi, qui a effectué ce travail lors de sa formation avec Silviva, un organisme de formation spécialisé dans la pédagogie par la nature.

Elisa Baszanger convie ensuite pour finir l'Assemblée générale à se réunir autour d'un buffet préparé par Revolution Food (bio et local).

La séance est levée à 20h50.

PV réalisé par Anne Morosini

Pour le Comité

Présidente



Trésorière

